

Éducation. Stéphane Travert adresse un courrier au Dasen

Mieux prendre en compte la ruralité

LA CARTE scolaire qui se dessine pour la prochaine rentrée prévoit 37 fermetures de classes pour 11 ouvertures (*La Presse de la Manche* d'hier). Une tendance qui est à l'oeuvre depuis plusieurs années dans notre département « et qui obéit à une logique implacable : la démographie (plus de 500 élèves en moins chaque année dans le 1^{er} degré, NDLR) », observe Stéphane Travert.

« Dans ces conditions, les fermetures sont inévitables, elles sont même parfois en phase avec la volonté des enseignants de travailler en équipe. » Dans un courrier transmis hier à Stéphane Vautier, le directeur académique de l'Éducation Nationale (Dasen) de la Manche, le député de Valognes-Coutances lui demande toutefois « de bien vouloir porter un regard attentif aux équilibres départementaux, notamment la nécessaire prise en compte de la ruralité ».

« Il serait dangereux pour la vitalité de notre département d'appliquer une logique purement comptable sans tenir compte de la réalité des territoires », insiste le parlementaire. Ne serait-ce que dans sa circonscription, il note que sur les 13 fermetures programmées, il y en a cinq dans des communes de plus de 3 000 habitants, huit dans des communes rurales, dont six en RPI.

Or, « en zone rurale, un élève peut avoir un temps de trajet important pour aller en cours, et fermer sa classe peut encore rallonger ce temps de parcours, alourdir une journée, jusqu'à flirter avec la limite du raisonnable. Cela vaut particulièrement pour les élèves en situation de handicap qui en seront les premières victimes, alors même que l'inclusion est annoncée comme une priorité nationale. »

Stéphane Travert attire également l'attention du Dasen sur l'importance du dialogue avec les élus « car l'entretien d'une relation de confiance peut aider lorsque des décisions difficiles doivent être prises ». Dans son courrier, il dit souhaiter « une véritable communication des services de l'Éducation Nationale avec les collectivités » et « que l'on puisse établir des contrats d'objectifs pluri-annuels ».

L'intérêt de la méthode serait de pouvoir planifier une rénovation d'école de façon plus sereine. « Cela permettrait aussi aux élus locaux d'envisager des projets de développement de leur territoire (par des logements, par exemple) en ayant une vision à plus long terme de la carte scolaire. »

C. G.



Stéphane Travert a envoyé un courrier au directeur académique de la Manche.